

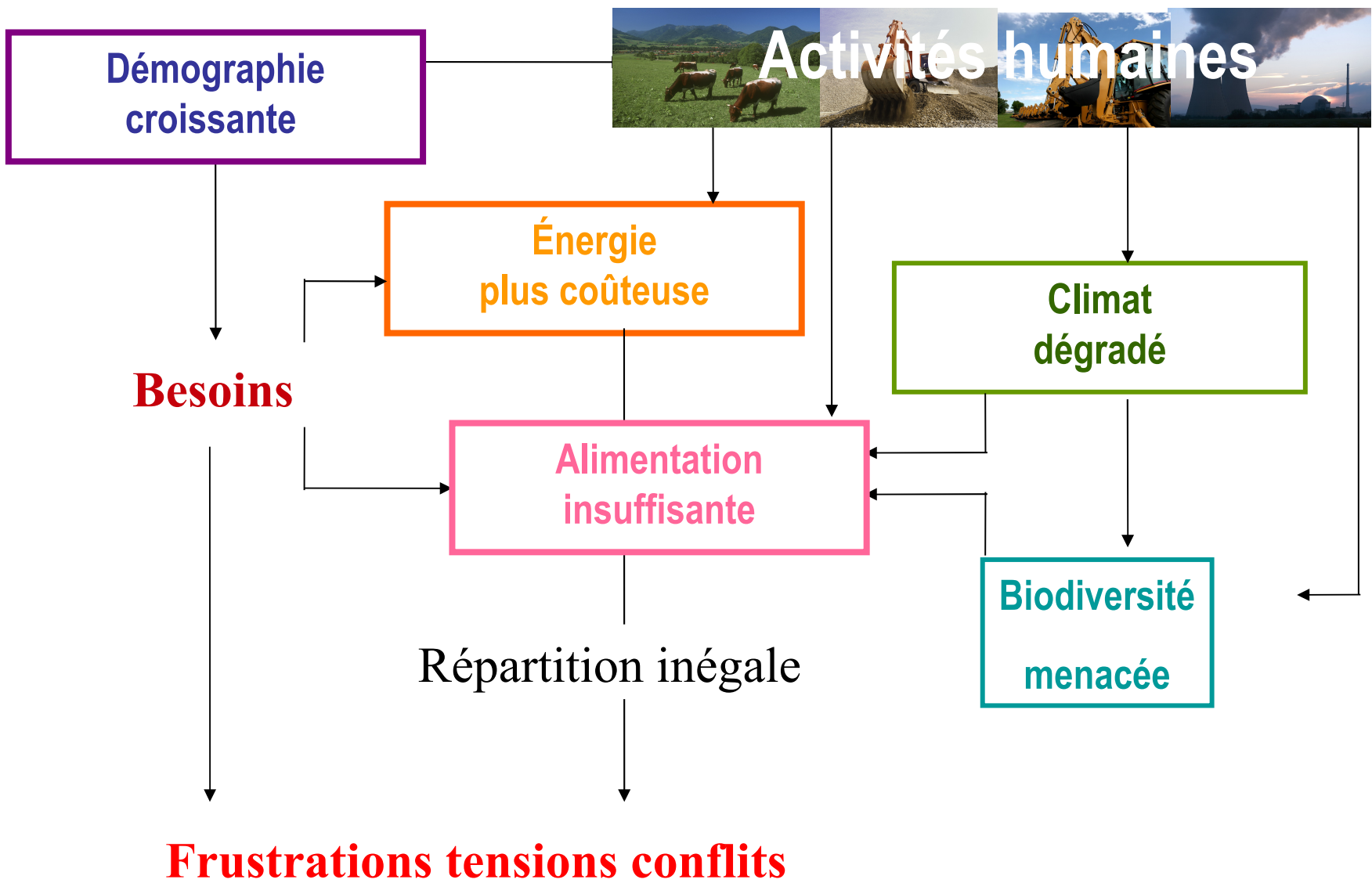
Contexte international - « Notre avenir à tous », rapport de la CNUED - 1987



- Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.
- « Deux concepts sont inhérents à cette notion :
 - le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
 - l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.»

Les 5 enjeux du monde

V025



5 enjeux, 6 défis

V025

Absorber la croissance démographique

S'adapter aux effets du changement climatique

Eviter l'effondrement de la biodiversité

Recourir principalement aux énergies propres et renouvelables

Repenser l'agriculture pour éviter l'insécurité alimentaire

Organiser un partage équitable des ressources



Relever ces défis, c'est créer les conditions de la Paix



2. La nouvelle SNDD 2010-2013

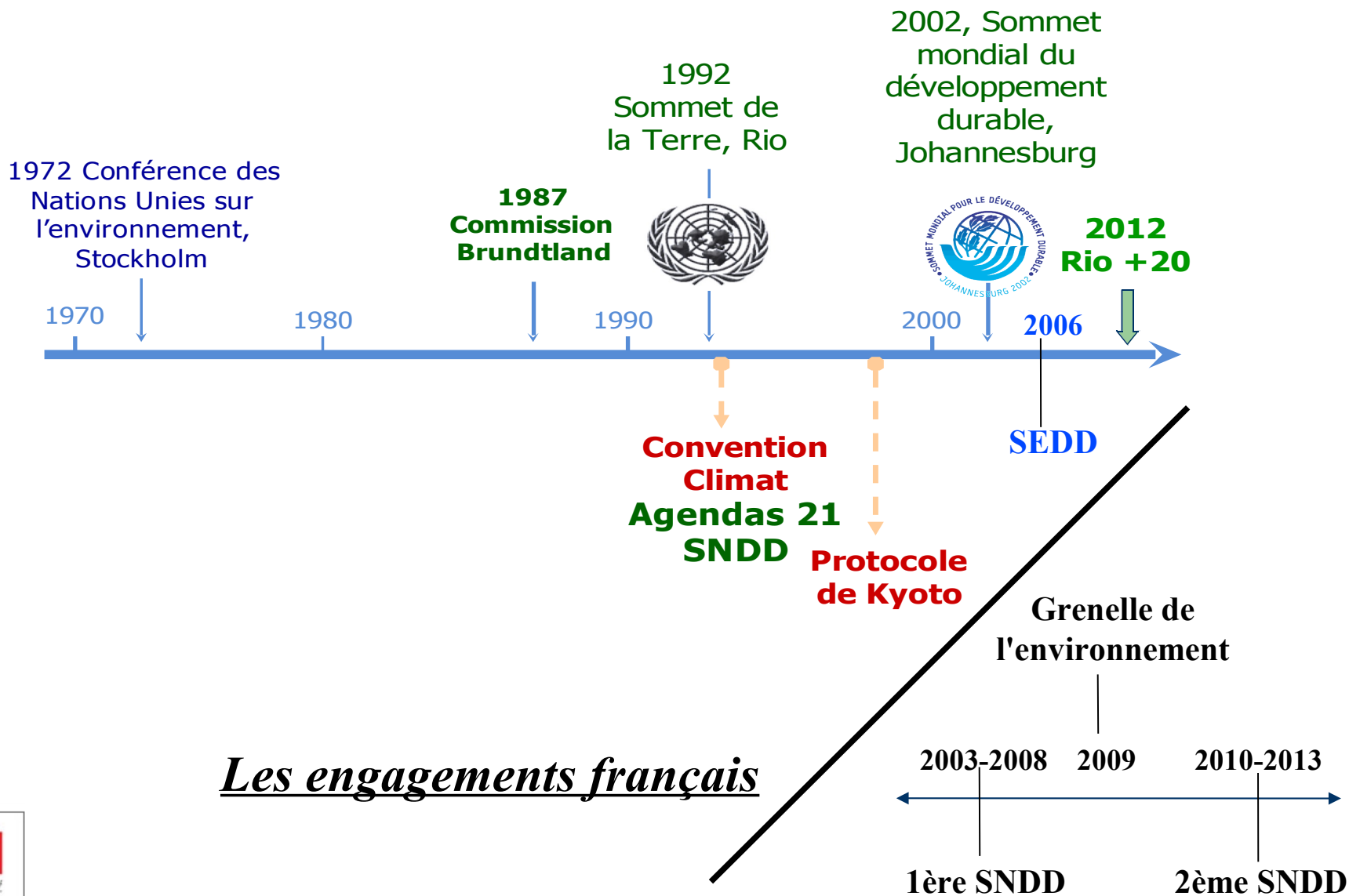
- **Les éléments à prendre en compte ...**

- La SNDD 2003-2008 est échue
- La Stratégie européenne de DD a été adoptée en 2006
- Le Grenelle de l'environnement s'est concrétisé en 2007 par 268 engagements
- La crise économique succède à la crise financière

- **... Vers un document**

- Plus stratégique (9 défis, 47 choix stratégiques, 101 leviers d'action)
- Cohérent avec les engagements internationaux, européens et nationaux (enjeux et contexte; rappels d'objectifs chiffrés)
- Plus communicant
- Appuyé sur des indicateurs chiffrés
- « Appropriable »

Les grandes dates du développement durable et les engagements internationaux



- 9 défis clés
- 47 choix stratégiques
- 101 leviers d'action

Stratégie Nationale de Développement Durable

Changeement climatique et énergie propre

Contexte et enjeux

DÉFI n°1

Nos choix stratégiques

Les objectifs en chiffres

Nos leviers d'action

Selon le rapport d'évaluation 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 11 des 12 années de la période 1995-2006 comptent parmi les plus chaudes depuis 1850, date à laquelle le réchauffement des températures a débuté. Le niveau de la mer s'est élevé, du fait de cette augmentation de température, de 1,8 mm par an en moyenne depuis 1961 et de 3,1 mm par an depuis 1993.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES)¹⁸ dues à l'activité humaine sont à l'origine de ce réchauffement : elles ont doublé à l'échelle mondiale depuis le début des années 1970 et devraient à nouveau doubler d'ici 2050 si aucune mesure n'est prise. Selon le rapport préleu du GIEC, la poursuite des émissions de GES au rythme actuel devrait accentuer le réchauffement et modifier profondément le système climatique au XXI^e siècle. Le GIEC considère alors comme très probable un réchauffement d'environ 0,2 °C par décennie au cours des vingt prochaines années.

Or, une hausse des températures de plus de 2°C renforcera les phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui aura des conséquences désastreuses, d'un coût très supérieur aux mesures de prévention susceptibles d'être prises. Il est donc urgent d'agir : limiter le réchauffement à 2°C suppose de stabiliser les émissions mondiales de GES d'ici à 2020 au plus tard, puis de les réduire de moitié d'ici 2050, par rapport à 1990. Ces objectifs s'inscrivent dans ce que l'on appelle le facteur 4, parce qu'ils nécessitent une division par 4 des émissions par les pays

industrialisés et une division par 2 pour l'ensemble de la planète. La France a ratifié la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique, en vigueur depuis 1994. Elle participe au protocole de Kyoto, entré en vigueur en 2005, qui vise une réduction de 5,2% des émissions mondiales de GES entre 2008 et 2012, par rapport à 1990, en agissant notamment sur la production d'énergie, à l'origine de 70% des émissions mondiales. Pour la France, l'objectif est celui de la stabilité des émissions. Grâce à sa production décarbonée d'origine nucléaire et hydraulique, la France est en effet plus sobre en carbone que la moyenne des pays développés. Elle représente 11% des émissions mondiales de GES, pour 0,9% de la population et 5% du PIB mondial.¹⁹

La conférence de Copenhague, en décembre 2009, a défini le cadre international d'action post-Kyoto, au-delà de 2012.

Le paquet législatif énergie climat, adopté en décembre 2008 sous la présidence française, doit permettre à l'Union européenne d'atteindre l'objectif des « 3 fois 20 » d'ici 2020 : réduire de 20% ses émissions de GES par rapport à 1990, accroître de 20% l'efficacité énergétique et porter à 20% la part des énergies renouvelables (ENR) dans la consommation énergétique européenne.

De plus, les 27 chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Union ont déclaré que l'Europe portera sa réduction d'émissions de GES à 30% si les autres pays signataires de la convention sur le climat renforcent leurs propres efforts.

Au plan national, la loi de programme relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement définit des objectifs sectoriels ambitieux notamment dans le bâtiment et les transports. Elle confirme en cela les orientations de la politique énergétique de la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (PDE), du 13 juillet 2005, qui préconise que « la lutte contre le changement climatique est une priorité de la politique énergétique visant à diminuer de 3% par an, en moyenne, les émissions de gaz à effet de serre de la France ». Le plan climat national, réactualisé en 2009, doit permettre d'atteindre ces objectifs.

Ces choix stratégiques seront mis en œuvre au niveau territorial par des actions influant à la fois sur la production et la consommation d'énergie, notamment le développement des énergies renouvelables et la recherche d'économies d'énergie dans le bâtiment neuf et le bâtiment existant.

18 Les principaux GES notifiés sont le dioxyde de carbone (CO2), le méthane (CH4), le protoxyde d'azote (N2O) et l'aérosol (SF6). Les principaux GES industriels sont les hydrocarbures fluorés (comme le tétrafluoroéthylène (TFE) et le tétrafluorure de soufre (SF4)), l'hexafluorure de soufre (SF6), l'hexafluorure d'arsène (AsF6) et le tétrafluoroéthylène (TFE). Pour faciliter la comparaison, on utilise une unité commune : l'équivalent CO2 ou l'équivalent carbone.

19 Données 2006 des Nations unies

Promouvoir et favoriser les comportements et les modes de production les plus sobres

Producteurs, distributeurs, prestataires de services, consommateurs, investisseurs... tous les acteurs publics et privés doivent être mobilisés et incités à choisir les solutions les plus efficaces et les plus économiques en énergie, minimisant les émissions de GES et de polluants dans l'atmosphère : l'industrie, l'agriculture, la construction, les transports et l'urbanisme sont particulièrement concernés.

En particulier, l'accent est mis sur les bâtiments à base consommation ou à énergie positive, et sur la diminution de 30% de la consommation dans les bâtiments existants. Ces mesures s'appliquent aux logements et aux bâtiments tertiaires pour lesquels des obligations de réhabilitation sont prévues.

Adapter les activités et les territoires au changement climatique

Selon le GIEC, l'adaptation est nécessaire à court et à plus long terme pour faire face aux conséquences du réchauffement qui sont irréversibles, même suivant les scénarios de stabilisation au niveau des plus bas. À l'échelle locale, le changement climatique pose de nombreux défis (évolution du trait de côte, de l'agriculture, de laylviculture, du tourisme...) qui doivent être relevés dans le cadre d'approches territoriales associant tous les acteurs socio-économiques : agriculteurs, PME, collectivités... L'objectif est de réduire la vulnérabilité écologique, sociale et économique de chaque territoire.

A cet effet, les décisions d'aménagement et d'investissement qui engagent le long terme doivent être adaptées à l'irréversible changement climatique.

Prendre en compte les conséquences sociales de nos politiques énergétiques, afin de ne pas accroître les inégalités.

Les prix de l'énergie sont amenés à croître dans les années à venir, notamment par suite de l'intégration des coûts externes de l'utilisation des énergies fossiles. Le renchérissement ne doit pas se traduire par l'exclusion de catégories de population à des besoins élémentaires tels que l'accès au chauffage ou à l'électricité.

Des aides à l'investissement pour mettre en place des solutions économiques en énergie et des solutions d'adaptation au changement climatique pour les populations à plus faibles revenus sont donc un enjeu important.

Enfin l'adaptation au changement climatique comporte une dimension sociale, liée à l'évolution territoriale des activités, notamment agricoles, forestières, et touristiques, qui est important de prendre en compte.

Soutenir l'innovation pour la croissance économique en énergie et en émissions de GES.

La croissance de l'activité économique doit s'accompagner d'une croissance d'énergie. Pour relever ce challenge, la nature même de la production et de la consommation doit évoluer. Nous devons privilégier une « croissance verte » et

Promotion et amélioration de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, l'industrie, le commerce, les transports

↪ utilisation des résultats du groupe inter-ministériel sur l'évaluation des impacts et du coût du changement climatique et des mesures d'adaptation nécessaires ;

Diversification des sources d'énergie et recours aux énergies fossiles

↪ prise en compte des impacts des gaz à effet de serre dans le prix de l'énergie, par exemple en incluant une contribution climat énergie, ou des bonus-malus ;

Établissement d'un signal-prix sur les GES et renforcement du marché du carbone

↪ utilisation des résultats du groupe inter-ministériel sur l'évaluation des impacts et du coût du changement climatique et des mesures d'adaptation nécessaires ;

Prise en compte des impacts des gaz à effet de serre dans le prix de l'énergie, par exemple en incluant une contribution climat énergie, ou des bonus-malus ;

↪ prise en compte des impacts des gaz à effet de serre dans le prix de l'énergie, par exemple en incluant une contribution climat énergie, ou des bonus-malus ;

Préparation de la troisième phase 2013-2020 du système communautaire

↪ préparation de la troisième phase 2013-2020 du système communautaire

Promotion et amélioration de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, l'industrie, le commerce, les transports

↪ utilisation des résultats du groupe inter-ministériel sur l'évaluation des impacts et du coût du changement climatique et des mesures d'adaptation nécessaires ;

Diversification des sources d'énergie et recours aux énergies fossiles

↪ prise en compte des impacts des gaz à effet de serre dans le prix de l'énergie, par exemple en incluant une contribution climat énergie, ou des bonus-malus ;

Établissement d'un signal-prix sur les GES et renforcement du marché du carbone

↪ utilisation des résultats du groupe inter-ministériel sur l'évaluation des impacts et du coût du changement climatique et des mesures d'adaptation nécessaires ;

Prise en compte des impacts des gaz à effet de serre dans le prix de l'énergie, par exemple en incluant une contribution climat énergie, ou des bonus-malus ;

↪ prise en compte des impacts des gaz à effet de serre dans le prix de l'énergie, par exemple en incluant une contribution climat énergie, ou des bonus-malus ;

Préparation de la troisième phase 2013-2020 du système communautaire

↪ préparation de la troisième phase 2013-2020 du système communautaire

Promotion et amélioration de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, l'industrie, le commerce, les transports

↪ utilisation des résultats du groupe inter-ministériel sur l'évaluation des impacts et du coût du changement climatique et des mesures d'adaptation nécessaires ;

Diversification des sources d'énergie et recours aux énergies fossiles

↪ prise en compte des impacts des gaz à effet de serre dans le prix de l'énergie, par exemple en incluant une contribution climat énergie, ou des bonus-malus ;

Méthodologies et indicateurs de suivi des Plans Climat Territoriaux (PCT) ;

↪ méthodologies et indicateurs de suivi des Plans Climat Territoriaux (PCT) ;

Indicateurs de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) comme les dates de floraison des arbres fruitiers, les bilans de masse de glaciers.

↪ indicateurs de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) comme les dates de floraison des arbres fruitiers, les bilans de masse de glaciers.

Information des citoyens dans les domaines de la consommation énergétique

↪ information des citoyens dans les domaines de la consommation énergétique

Les différentes mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

↪ Les différentes mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

Plus globalement, la sensibilisation au réchauffement climatique, aux économies d'énergie et l'information sur les moyens d'action sont plus que jamais nécessaires, notamment par des campagnes larges d'information.

↪ Plus globalement, la sensibilisation au réchauffement climatique, aux économies d'énergie et l'information sur les moyens d'action sont plus que jamais nécessaires, notamment par des campagnes larges d'information.

Les différents mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

↪ Les différents mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

Plus globalement, la sensibilisation au réchauffement climatique, aux économies d'énergie et l'information sur les moyens d'action sont plus que jamais nécessaires, notamment par des campagnes larges d'information.

↪ Plus globalement, la sensibilisation au réchauffement climatique, aux économies d'énergie et l'information sur les moyens d'action sont plus que jamais nécessaires, notamment par des campagnes larges d'information.

Les différents mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

↪ Les différents mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

Plus globalement, la sensibilisation au réchauffement climatique, aux économies d'énergie et l'information sur les moyens d'action sont plus que jamais nécessaires, notamment par des campagnes larges d'information.

↪ Plus globalement, la sensibilisation au réchauffement climatique, aux économies d'énergie et l'information sur les moyens d'action sont plus que jamais nécessaires, notamment par des campagnes larges d'information.

Les différents mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

↪ Les différents mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

Plus globalement, la sensibilisation au réchauffement climatique, aux économies d'énergie et l'information sur les moyens d'action sont plus que jamais nécessaires, notamment par des campagnes larges d'information.

↪ Plus globalement, la sensibilisation au réchauffement climatique, aux économies d'énergie et l'information sur les moyens d'action sont plus que jamais nécessaires, notamment par des campagnes larges d'information.

Les différents mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;

↪ Les différents mesures qui vont se mettre en place, telles que la contribution climat énergie (étiquetage carbone ou les audits énergétiques, sont autant d'outils permettant d'informer les consommateurs dans leurs choix ;



Les 9 défis clés de la SNDD, calés sur ceux de la SEDD



DÉFI n°1

Consommation
et production durables



DÉFI n°2

Société de la connaissance
2.1. Éducation et formation
2.2. Recherche et développement



DÉFI n°3

Gouvernance



DÉFI n°4

Changement climatique
et énergies



DÉFI n°5

Transport et mobilité
durables



DÉFI n°6

Conservation et gestion durable
de la biodiversité
et des ressources naturelles



DÉFI n°7

Santé publique, prévention
et gestion des risques



DÉFI n°8

Démographie, immigration,
inclusion sociale



DÉFI n°9

Défis internationaux en matière
de développement durable
et de pauvreté dans le monde

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 1 : Consommation et production durables

« Agir à la fois sur les comportements des consommateurs et des producteurs responsables, en prenant en compte tout le cycle de vie des produits et des services »

Exemples :

- **Recycler d'ici 2012 : 75 %** des déchets des entreprises (hors BTP et agriculture – contre 68 % en 2004).
- **Réduire d'ici 2013**, la production d'ordures ménagères et assimilées de **7 %** par habitant pendant les 5 prochaines années (soit 25 kg/habitant).

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 2 : Société de la connaissance

« Développer l'information, la formation, l'éducation tout au long de la vie et l'accès à la culture par un soutien accru à la recherche et à l'innovation, sont les conditions de notre future compétitivité et de la pérennité de notre modèle économique et social »

Exemples :

- **Au niveau national, d'ici 2013 : Réduire à 25 %** le pourcentage de la population n'ayant jamais fréquenté de lieu culturel.
- **A l'horizon européen 2020 : Obtenir 15 %** des adultes en moyenne participant à des activités de formation tout au long de la vie.

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 3 : Gouvernance

« Une gouvernance adaptée facilite notre adaptation au changement et aide notre société à évoluer en associant toutes les parties prenantes »

Exemples :

- **Faire une priorité** de la production et de l'accès à l'information en matière de développement durable.
- **D'ici 2013**, réaliser **1000 agendas 21 locaux** et aboutir à au moins **250 agendas 21 locaux reconnus** au titre du dispositif de reconnaissance national.

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 4 : Changement climatique et énergies

« Avoir plus de rigueur et de sobriété dans nos consommations, encourager le développement des énergies renouvelables, préparer l'adaptation des territoires en veillant tout particulièrement à la situation des personnes et des activités vulnérables »

Exemples :

- **Porter à 23 % en 2020 en France**, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale.
- **Objectif européen de 20 %** de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 1990.

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 5 : Transport et mobilité durables

« Favoriser le report modal, la complémentarité et les transports les moins polluants, en s'attachant à réduire les déplacements contraints. Développer des systèmes innovants répondant aux besoins de performances économiques, écologiques et de cohésion sociale »

Exemples :

- **D'ici 2020, utiliser 10 %** de biocarburants dans la consommation d'essence et de gazole (véhicules particuliers, PL, TC, bateaux et navires, avions, etc...) et ramener à 95 g de CO₂/km les émissions moyennes des véhicules neufs.

Aujourd'hui, la moyenne est de 132,9 g/km.

- **D'ici 2020, atteindre 10 %** d'énergie renouvelable dans les transports.

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

« Développer la connaissance -et reconnaissance- de la contribution des écosystèmes à nos besoins les plus essentiels. Encourager une économie, une urbanisation, et des modes de production plus sobres et plus éco-innovants ».

Exemples :

- **Stopper** la perte de la biodiversité sauvage et domestique.
- **D'ici 2012**, assurer la protection des **CINQ CENTS captages** les plus menacés par les pollutions diffuses : Ex : les nitrates et produits phytosanitaires.

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 7 : Santé publique, prévention et gestion des risques

« Prêter une attention particulière à la qualité des milieux et aux inégalités sociales potentielles ».

Exemples et Objectifs à atteindre :

- Dès 2010, **viser 15 microgrammes au m³** de particules fines dans l'air et les atteindre obligatoirement en 2015.
- D'ici 2012, élaborer **2 500 nouveaux** plans de prévention des risques naturels.
- **Aujourd'hui, sur l'année 2009 : 7747 PPRN approuvés.**

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 8 : Démographie, immigration, inclusion sociale

« Prendre en compte l'impact de la démographie sur l'économie et l'équilibre de nos systèmes de protection sociale, en nous attachant à lutter contre toutes exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation et en s'appuyant sur la dimension pluri-culturelle de la société française ».

Exemples et Objectifs à atteindre :

- Compter **6 %** de travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de 20 salariés.
- D'ici 2020, rénover les **800 000** logements sociaux les plus consommateurs en énergie.

La Stratégie Nationale de Développement Durable

Défi n° 9 : Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde

« Soutenir le renforcement de la gouvernance internationale pour mieux intégrer les exigences du développement durable et contribuer à la sécurité alimentaire et énergétique des pays les plus défavorisés »

Exemples et Objectifs à atteindre :

- **Sur 5 ans**, consacrer **un milliard d'euros** à l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et mobiliser **2,5 milliards d'euros** de financements en faveur du secteur privé africain.

Un positionnement DD (et non pas environnement) pour tous les acteurs

« Vers une économie verte et équitable »

- ✓ Un axe stratégique clairement affirmé, prenant en compte le contexte économique et financier et les enjeux sociétaux associés

Une stratégie nationale proposée à l'ensemble des acteurs

- ✓ Un devoir de prise en compte pour l'État, une proposition pour l'ensemble des acteurs
- ✓ Une diffusion qui met également en valeur les indicateurs nationaux de développement durable